



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 11-2018 - Séance du 26 mars 2018 - Orale

### Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

M. José Giavazzi, président de notre Fondation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous a annoncé qu'il remettrait son mandat au 30 juin 2018. Les raisons qui ont dicté ce choix à M. Giavazzi sont avant tout d'ordre professionnel.

M. Giavazzi avait été en son temps conseiller communal de Blonay, membre de la CoGest et de la CoFin, et son expérience de présidence de fondations et de formateur dans le domaine de la finance ont été des compétences importantes et précieuses pour mener à bien les tâches de la fondation intercommunale pour l'accueil des enfants depuis les modifications de statuts de 2016. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son implication.

La municipalité ne manquera pas de vous annoncer la personne qui lui succédera à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 26 mars 2018

Mme Antoinette Siffert, municipale déléguée

Copie au bureau du conseil communal